


A la sortie du parking (derrière la salle), prendre à droite le chemin de **la vallée du Perrot**. Prendre à droite le chemin bordé d'une haie bocagère.


 **Vue à droite sur le château d'eau et la salle Monacalis.**

Prendre à gauche la route de **La Rochénard** puis tourner aussitôt à droite et suivre le chemin traversant une petite chênaie.


 **Sur la gauche, plantation de chènes truffiers et plus loin le vignoble (cépage Négrette) donnant la "cuvée des aïeux".**

A gauche, suivre le chemin goudronné puis après le petit bois, prendre le chemin d'herbe longeant le bois sur votre droite. Traverser la voie communale et continuer le chemin d'herbe. Avant les premières maisons de **Vallans**, prendre le

chemin en herbe à droite.

 Traverser la D1 pour continuer le chemin de terre et tourner à gauche puis le deuxième à droite. Ce petit chemin rejoint le **chemin des Aïeux**.

Celui-ci est la limite entre les communes de Vallans et la Foye Monjault. Il suit la ligne de crête.


 Prendre à gauche et suivre le chemin jusqu'à la route d'Allerit. Traverser le carrefour et suivre le chemin empierré.


Bois de la Garenne sur la droite et Bois de la Noue plus loin sur la gauche.


Virage à 90° à droite, longer le chemin en herbe. Ici pour le petit circuit n°2, continuer tout droit par le chemin traversant le bois de la Garenne puis prendre à gauche en direction du bois de la Brosse. A la prochaine intersection, tourner à droite, vous êtes de nouveau sur le parcours n° 1.

Pour ceux qui reste sur la parcours n°1, prendre à gauche le chemin longeant le "fief des Rôtis".

Rôtis : nom évocateur rappelant de grands crus dans d'autres vignobles célèbres. Le fief était aussi jadis un vignoble.

 Traverser la route de Granzay et poursuivre sur le chemin en herbe qui suit la ligne de crête puis tourner à gauche. **A gauche, vue sur la vallée de la Courance.**


 **A droite, la Mothe (63m) et le bois de la Foye à l'horizon. La Mothe désigne un tertre artificiel surélevant une colline ou une butte. Sur la hauteur, se dressait en général un fort en bois au Moyen Age. Pendant la seconde guerre, le lieu a été utilisé par les Allemands comme observatoire. Près de la Mothe, François 1^{er}, amateur du vin de la Foye aurait dit-on possédé un clos à Limouillas. Sur la gauche, au Fief du Peu, commune de Granzay, subsistent quelques vignes.**

 Attention, descente rapide. 200 m sur la voie communale goudronnée avant un virage à 90° à droite pour prendre le chemin en herbe.

 **Station de pompage à droite et bassin d'eau pour irrigation à gauche.**

 Traverser la D117 à **la Gravette**, prendre en face le chemin goudronné. Avant le pont de l'autoroute, prendre à droite le chemin de terre. A la sortie de l'espace boisé, prendre à gauche 20 m de route goudronnée et prendre à droite le chemin sable (GR36) qui longe l'autoroute sur la gauche et le bois de la Foye sur la droite. Après la courbe à droite, suivre le chemin forestier. Sortie à **Limouillas**, route du château d'eau.

Limouillas (limos = orme) ancienne forêt d'ormes.

 Traverser la D117 et suivre la rue de l'école pour traverser le bourg. Continuer tout droit le chemin en direction du **Bois de la Brosse** et longer le bois. Au bout tourner à gauche, ici les deux parcours se retrouvent. Ce chemin va vous faire sortir sur la route de Granzay. Au carrefour suivant prendre à gauche le chemin sablé traversant le **Fief aux Chèvres** entouré de bois. Au bout du chemin tourner à gauche.

Fief aux Chèvres, il s'agit ici de la femelle du chevreuil, grand gibier, objet de chasse à courre. Richard Cœur de Lion y vint deux fois en 1181 et


1184. Gibier toujours présent en lisière de bois, vous pouvez voir des constructions en bois où se postent les chasseurs.


Suivre la route de Limouillas sur 200 m puis tourner à droite et encore à droite et emprunter le chemin de **la vallée de la Combe**. **Combe : vallée sèche partiellement cultivée.**

 **Au croisement avec le chemin de la Moinarde, on aperçoit une grande maison de vigne sur la gauche.**

Continuer en face le chemin de terre qui traverse le bois.

Continuer ce chemin bordé de haies bocagères. Il passe sous la ligne électrique à haute tension (dit chemin de Gript).

 **C'est le point culminant de la Foye Monjault (73 m). A gauche vue sur la vallée du Mignon. A l'horizon, direction Sud-Ouest, on aperçoit les éoliennes de Boisseuil. A gauche on peut également voir une petite cantine rénovée (la cantine de la Chagnasse ou cantine à Martin).**

 A la sortie du chemin, remonter sur la gauche. Traverser la D1 (route de Beauvoir), prendre en face le **chemin de la Louve** (sablé) et aussitôt à droite suivre le chemin en herbe qui contourne la vigne. Continuer tout droit.

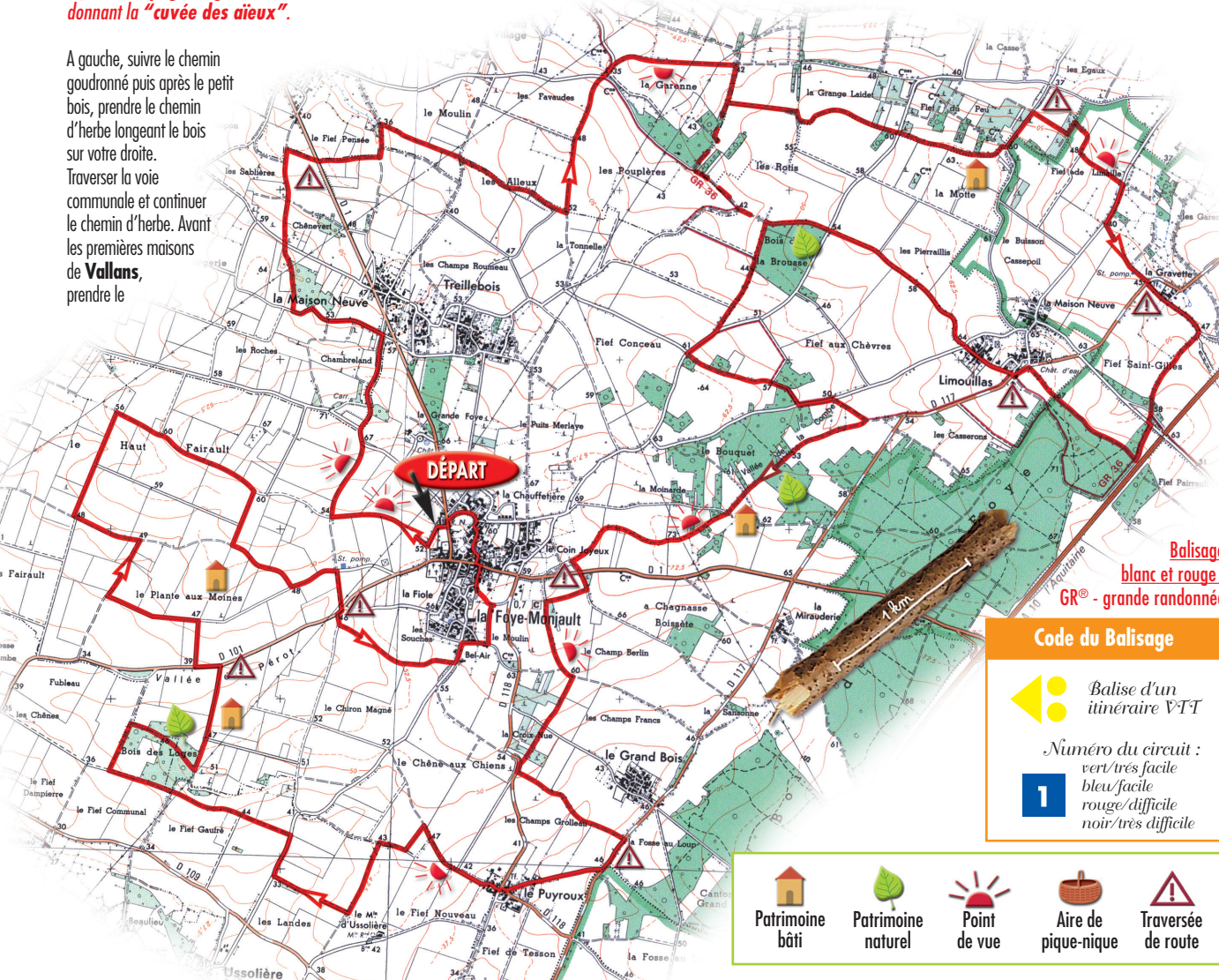
 **Vue sur les hameaux : le Grand Bois et le Puyroux.**

Traverser la route du Grand Bois et descendre en face direction la Croix Nue.

Fief de la Croix Nue signifie carrefour de nombreux chemins et absence d'arbre et de bois. Fief essentiellement autrefois planté en vignes dont il en subsiste encore quelques unes.

Emprunte à gauche la route du Puyroux et tourner aussitôt à gauche sur un chemin d'herbe direction la Fosse aux Loups.

 Prendre à droite la D17 puis tourner à droite direction le Puyroux. Arrivée au



Balises blanc et rouge : GR® - grande randonnée

Code du Balisage

 Balise d'un itinéraire VTT

Numéro du circuit :
 vert/très facile
 bleu/facile
 rouge/difficile
 noir/très difficile

 Patrimoine bâti

 Patrimoine naturel

 Point de vue

 Aire de pique-nique

 Traversée de route

LA FOYE MONJAULT

Puyroux par **la rue de la Bourguignonne**, prendre à gauche **la rue des Thuyas** puis **des Fortyshias** et aussitôt à droite **la rue des Acacias** pour suivre le chemin empierré, prendre à gauche le chemin sablé. Puis tourner à droite puis à gauche en direction du **moulin d'Ussolière**.

 **Vue sur le moulin d'Ussolière.**
(vestige d'un ancien moulin à vent).

Virage à 90° à droite. Petite chânaie plus loin sur la gauche. Prendre la route goudronnée à droite sur 250 m. suivre à gauche le chemin d'herbe et continuer jusqu'au bois des Loges (commune d'Usseau).

Les loges étaient des huttes ou cabanes de branchages que bâtissaient les bûcherons pour s'y abriter.

Continuer par le chemin d'herbe longeant le bois à droite.
Vue en face du clocher de la Rochénard.

 Prendre à droite le chemin forestier traversant le bois. A la sortie du bois prendre à gauche. Emprunter la D1, à gauche (200m) puis à droite.


Fief de la Plante aux Moines. "Plante" en Champagne et en Bourgogne signifie vignoble. On pense que ce fief fut le premier défriché lors de la création du Prieuré de la Foye Monjault par les moines bénédictins venant de la Bourgogne en 1077.

La cantine de la Plante aux Moines a été restaurée en 2006. Vous pouvez la découvrir par un aller retour sur le petit chemin qui y conduit.

Suivre à gauche le chemin sablé puis à droite contourner le fief de la plante aux Moines. Prendre à gauche le chemin d'herbe puis à droite le chemin sablé traversant le fief du Haut Fairault et suivre le chemin qui tourne à droite à 90°.

Ce grand fief était d'après la carte Napoléonienne, entièrement planté en vignes, disparues suite à l'attaque du phylloxéra en 1880.

Prendre à droite la voie goudronnée, prendre à gauche et encore à gauche puis à droite et suivre le chemin jusqu'à la D101.

 Ici à droite, emprunter la D101 sur 20 m et prendre à gauche et de nouveau à gauche (stade sur votre gauche), suivre le chemin sablé jusqu'à la route d'Ussolière. Prendre à gauche pour entrer dans le village puis prendre à droite et ensuite 2° à gauche la rue du Moulin.

Prendre à gauche le chemin en herbe qui continue à droite par une jolie venelle nommée pompeusement "rue de la Vallée" qui débouche sur la rue des Artisans que l'on suit à droite jusqu'à la rue du Centre (D1). Prendre à gauche sur 15 m, puis à droite la rue du champ de Foire qui passe devant l'église et la mare.

La mare serait le reste des douves du prieuré disparu dont on devine les vestiges des remparts.

Continuer la **rue du Champ de Foire** qui arrive face à la mairie. Prendre à gauche puis à droite la rue de la Pompe. Arrivée salle Monacalis.

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

Au **XI^{ème}** siècle, "Foya Monacalis" "la hêtraie des moines" était le siège d'un prieuré dépendant de l'Abbaye de Cluny en Bourgogne. C'est sûrement à cette époque que furent plantées les premières vignes. Le vin de la Foye Monjault fut longtemps le plus célèbre de la région, particulièrement apprécié par les rois François I^{er} et Henri IV et cité par Rabelais dans ses écrits.

Jusqu'à la fin du **XIX^{ème}** siècle, le canton de Beauvoir totalisait 4100 hectares de vignes dont 900 hectares sur la commune de la Foye Monjault. C'est au cours des foires de la Foye Monjault que se fixait le prix du vin. Elles duraient plusieurs jours à la fin octobre pour la saint Simon et la saint Jude.

Hélas le phylloxéra causa la mort du vignoble, ruinant tout un secteur économique : vigneron, tonneliers, marchands de vins et liqueurs.

L'association des Fiefs Viticoles de la Foye Monjault souhaite témoigner de l'histoire prestigieuse du vignoble local. Elle organise chaque année au mois d'octobre un rendez-vous des vins et produits du terroir. Le matin, elle propose une balade découverte à travers les fiefs.

Bonne randonnée...

Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé.
Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.



• Comité Départemental
du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres
www.codep-cyclo79.fr
Tél. 09 53 70 62 08

• Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.deux-sevres.com/cdt79/
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général
des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions
de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

Imprimé Ind. 79 certifiée IMPRIMERIE® - Juillet - 05 49 29 03 88

LA FOYE MONJAULT



À la recherche du vignoble perdu

Découvrez l'histoire d'un vignoble perdu en empreintant des chemins passant par les bois et les fiefs aux noms évocateurs. Vous apercevrez quelques vignes et des "cantines ou maisons des vignes", là où les vigneronns prenaient leurs repas, s'abritaient et y rangeaient leurs outils.

Accès : au sud de Niort à 4 km de Beauvoir/Niort

Départ : Salle Monacalis (La Foye Monjault)

Distance : 33 ou 27 km

Durée : 2 h 30

Balisage : jaune

Difficulté : bleu

Rando VTT
en Deux-Sèvres